

COMMUNE DE CERISÉ n° 322

LE BULLETIN MUNICIPAL



Réunion du Conseil Municipal du 26 juin 2018

Mairie de Cerisé : Place du Citoyen

☎ 02.33.29.39.29

☎ 02.33.31.73.08

mairie.cerise061@laposte.net

Heures d'ouverture : Mardi et vendredi 13 h 30 à 18 h 30

Mercredi 8 h 30 à 12h00 et 13h30 à 16h30

Permanence :

Monsieur Patrick COUSIN, Maire, sur rendez-vous

Monsieur Antoine MOREAU, 1^{er} Adjoint, sur rendez-vous

Madame Nicole BLAIS, 2^{ème} Adjoint, sur rendez-vous

Madame Brigitte BARRÉ, 3^{ème} Adjoint, sur rendez-vous

Conseil Municipal :

Mme Amélie LECONTE

M. Xavier BOUJU

M. Emmanuel LOCHET

M. Claude THEROU

M. Claude GASCHE

M. Pascal BERTHOMÉ

M. Daniel LEPLAY

M. Eric MANOURY

Mme Laure CHARTRAIN

Mme Catherine GUIGNOCHAU

Assistante sociale : Madame Stéphanie **GAUCHÉ**

21 Place de la Paix 61000 Alençon

Permanence : Centre Social de Courteille, le lundi de 14 h 00 à 16 h 30

Centre Social de Perseigne, le jeudi de 9 h 30 à 12 h 00

Urgence : 18 Pompiers Dépannage : Eaux 09 69 36 62 66
 15 SAMU Electricité 09 72 67 50 61
 17 Police Gaz 08.10.433.061
 116-117 médecin généraliste de garde en Normandie

Ecole : Groupe scolaire "Ernest MÉGISSIER"

Directrice : Madame Sabrina FONTAINE

Tél 02.33.29.62.93

Garderie scolaire (Pour les inscriptions s'adresser à la mairie)

⇒ matin : de 7 h 30 à 8 h 20

⇒ soir : de 16 h 30 à 18 h 15 (payante selon tarif en vigueur)

Déchetterie Alençon-Nord

Novembre à Mars : de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h du lundi au vendredi
de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h le samedi

Avril à octobre : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h du lundi au vendredi
de 9 h à 13 h et de 14 h à 19 h le samedi

Pour tout renseignement : Tri sélectif 0800 50 89 81

La collecte des déchets recyclables (sacs bleus) ⇒ jeudi matin en semaine impaire

Les déchets ménagers ⇒ mercredi après-midi

Les encombrants ⇒ Rendez-vous dans les 2 déchetteries

Les Associations de Cerisé :

"Sports et Loisirs"

Présidente : Mme Marie-Françoise TAUPIN

Club des Pommiers

Président : M. Gérard GAUQUELIN

"Les Amis du Patrimoine"

Président : M. Jean-Nicolas BART

Association des Parents d'élèves

Président : M Denis MAIGNAN

BULLETIN MUNICIPAL n°322



Réunion du Conseil Municipal

Séance du 26 juin 2018

201806-01 Décision modificative n°1 – exercice 2018

Suite à la création de la régie de recette, le Conseil Municipal adopte la décision modificative n° 1 au budget 2018 comme suit :

FONCTIONNEMENT :

| Chapitre | Recette | | Montant |
|----------|--------------|---|-------------|
| 70 | 7067 | Redevances et droits des services périscolaires | -1 000 |
| 77 | 7713 | Libéralités reçues | 1 000 |
| | Total | | 0.00 |

201806-02 Autorisation d'engagement de dépenses. Article 6232 « Fêtes et cérémonies »

Le Conseil Municipal valide le principe d'offrir un cadeau aux agents titulaires et non titulaires partant à la retraite. L'idée générale est de pouvoir remercier l'agent partant pour tous les services rendus à la collectivité durant sa présence au sein de la commune.

201806-03 Salle bivalente : Tarifs et règlement intérieur

Le Conseil ne pouvant se prononcer, ce sujet sera remis à l'ordre du jour d'un prochain Conseil.

201806-04 Garderie périscolaire 2018-2019 – Tarifs et Horaires

Le Conseil maintient les horaires et la tarification en vigueur à savoir, le matin de 7h30 à 8h20 pour 1€/jour et le soir de 16h30 à 18h15 pour 1€50/jour.

201806-05 « Sports et Vacances » à Cerisé – Convention de mise à disposition de locaux et de matériel

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec l'USDA pour la mise à disposition des locaux et du matériel communal pour les activités de Sports & Vacances du 9 au 27 Juillet.

201806-06 Constitution d'une servitude applicable aux ouvrages de distribution publique de gaz Clos Abel LEROUX

Dans le cadre de ses missions, une canalisation a été posée sur la parcelle AA 44 – sise Clos Abel LEROUX et doit faire l'objet d'une servitude de passage, dont l'enregistrement doit être réitéré par la signature d'un acte authentique. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer avec GrDF l'acte authentique, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

201806-07 Eclairage Public, Modification des conditions de mise en service et de coupure de l'éclairage public

Le Conseil Municipal valide le principe de réduire le niveau de l'éclairage public sur le territoire communal et donne délégation au Maire pour prendre l'arrêté de police détaillant les horaires et modalités de coupure de l'éclairage public.

201806-08 Projet éolien Retrait de délibération 201806-10 Projet éolien Délibération de principe

Le Conseil Municipal a pris, le 17 avril une délibération concernant le développement éolien sur le territoire de la commune. Le Conseil décide le retrait de la délibération 201804-12 au profit d'une nouvelle délibération de principe permettant notamment de mettre en place une collaboration pluri-institutionnelle permettant la concertation locale avec les citoyens, les propriétaires - exploitants, les services de l'état, la commune et la Communauté Urbaine afin de réunir les conditions de la réussite du projet.

201806-09 Institution de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

Le Conseil Municipal décide d'appliquer la TLPE pour l'année 2019 et de fixer des tarifs inférieurs aux tarifs maximaux de base déterminés par l'article L 2333-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les Echos...

RENTREE SCOLAIRE

Pour la rentrée de septembre 2018, vous pouvez **dès juillet**, inscrire vos enfants au restaurant scolaire et à la garderie. Les dossiers d'inscription seront distribués aux enfants par les enseignants, la dernière semaine d'école. Ils sont également disponibles en mairie ou téléchargeable à l'adresse suivante : cerise.communaute-urbaine-alencon.fr

VIDE GRENIERS

Environ 120 exposants, particuliers ont participé à la réussite de cette journée. Bravo à l'Association des Parents d'Elèves et un grand merci aux bénévoles ...

FÊTE DE LA COMMUNE

Cette journée a été un vif succès avec 90 participants, merci à ceux qui ont contribué et participé au bon déroulement de cette manifestation. À renouveler en 2019.

DESTRUCTION D'ESSAIMS ...

Depuis quinze années déjà, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Orne (S.D.I.S.) n'intervient plus pour les opérations de destruction d'essaims de guêpes, frelons ... Vous devez vous rapprocher des sociétés privées **spécialisées**. Consultez les pages jaunes.

NUISIBLES

Merci de signaler en mairie la présence de ragondins, de rats musqués ou autres nuisibles sur le territoire de la commune. Cette dernière se chargera de la gestion de ces animaux.

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Ce dispositif est étendu à toutes les périodes de vacances scolaires. Vous pouvez vous rendre au commissariat de police, place Bonet, pour remplir l'imprimé correspondant et la police fera des rondes pendant votre absence. Pensez à avertir vos voisins de vos absences pendant l'été et soyez vigilants, ne laissez rien d'important à l'extérieur.

PERMANENCE DE LA MAIRIE PENDANT L'ETE

Du lundi 23 juillet au vendredi 10 août inclus : venir consulter en mairie.

ASSOCIATIONS

En septembre, toutes les activités reprennent, retrouvez les dates de reprises sur le site de la mairie : cerise.communaute-urbaine-alencon.fr.

JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

Bientôt 16 ans, pensez à vous faire recenser. Présentez-vous en mairie, munis d'une pièce

d'identité avec photo et d'un livret de famille à jour. Pour plus d'information, consulter le site internet www.defense.gouv.fr/jdc

CLOS ABEL LEROUX

Les premiers locataires ont pris possession de leur logement au 1^{er} juillet.

COUPURES DE COURANT

Le jeudi 19 juillet, une coupure de courant est prévue de 9h00 à 12h00 rue du parc et rue du Moulin de Reine

TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RESEAUX

Dans le cadre des travaux d'effacement des réseaux sur le territoire communal, la circulation rue d'Alençon sera temporairement réglementée du 10 juillet au 03 août. La circulation sera interdite dans le sens Alençon-Cerisé, un itinéraire sera mis en place. La circulation sera autorisée dans le sens Cerisé-Alençon.

ABAISSMENT DU BARRAGE OSEY (Moulinex)

Dans le cadre des travaux de la nouvelle usine des eaux rue de Courteille, la C.U.A. va procéder à l'abaissement temporaire du seuil du barrage Osey (Moulinex). Cette opération vise à dénoyer le fond de fouilles pour la création des fondations entre le 6 juin et fin juillet. Il en résultera un abaissement du niveau d'eau de la Sarthe en amont de ce barrage pendant cette période.

Pour toute question complémentaire :

-Services réseaux : Amélie LEROY

amelie.leroy@ville-alencon.fr 02.33.97.40.80

-GEMAPI : Jérémie OLLER

jeremie.oller@ville-alencon.fr 02.33.97.13.48

DATES A RETENIR

| | | |
|------------------------|--------------------|---------------------------------------|
| Journées du Patrimoine | Bourg | 15 et 16 septembre 2018 |
| Concours de belotes | Salle des Pommiers | 1 ^{er} décembre 2018 à 13h30 |

Naissances :

- ROUICHI-AUDUC Shahyla le 23/04/2018
- DUBUISSON Aaron le 16/05/2018
- MATTONE Maxime le 31/05/2018
- ÖZDOGAN Omer le 12/06/2018

Décès :

- - ROUSSEL Louise le 15/06/2018

L'Equipe Info vous souhaite de bonnes vacances et vous dit à la rentrée ...